

purpose the reduction of the disproportionate weight that certain sections would have in the Congresses if the mere number of members in a section was the only basis of representation ».

Les organisations qui avaient dans le premier congrès de l'Internationale communiste le plus grand nombre de voix (5) indépendamment de leur force numérique, appartenaient toutes à la catégorie des pays de grande importance : Russie, Etats-Unis (S.L.P.), Allemagne, France (Gauche Zimmerwaldienne). Ensuite venait une deuxième catégorie d'organisations, dont certaines dépassaient de loin les effectifs des organisations appartenant à la première catégorie mais qui n'avaient droit qu'à trois représentants. Et, enfin, il y avait la catégorie d'organisations appartenant à des pays de faible importance (Estonie, Lituanie, Arménie, Volga allemande), etc., qui malgré leur force numérique, n'avaient droit qu'à un représentant. Plus tard, la résolution « sur la réorganisation de l'Exécutif » du Quatrième congrès précisait que « le nombre de voix dont dispose chaque section est déterminé, par chaque congrès, selon l'effectif des partis et la situation politique des pays correspondants ».

La base de représentation établie par le C.E.I. est manifestement plus démocratique par rapport à l'état réel de notre mouvement. La première et la deuxième catégorie englobent en réalité l'écrasante majorité de nos sections importantes et la différence entre elles, pour le même nombre de membres, n'est que d'un (1) représentant. D'autre part, en élevant jusqu'à 150 membres la base qui donne droit à la représentation, nous favorisons les organisations qui sont loin d'avoir ces effectifs, tous les petits groupes de 20 à 100 membres, et qui seraient autrement complètement écrasés par les grandes sections. Le même effet a été recherché par l'inclusion de la clause qui stipule « de 150 à 500 membres et pour un minimum de 300 membres environ un délégué supplémentaire. De 500 à 1.000 et pour un minimum de 750 environ, encore un délégué. De 1.000 à 1.500 et pour un minimum de 1.250 environ encore un délégué, et ainsi de suite ». Cette clause joue entièrement au désavantage des grandes sections.

Si, par contre, on adoptait ce que vous suggérez dans votre lettre, c'est-à-dire « allotting delegates in strict accordance with proportional numerical strength », si on admettait par exemple la base de un délégué par 50 membres, pour faire bénéficier de cette représentation les petits groupes, le résultat serait une disproportion énorme entre les très grandes, les grandes et les petites sections, allant de 1 à 32 tandis qu'avec notre représentation elle reste de 1 à 6, même dans le cas de la plus grande section de la première catégorie et la plus petite section de la troisième catégorie.

c) En ce qui concerne l'information qui vous a été transmise par le représentant du groupe espagnol au Mexique, nous sommes curieux de savoir de quelle source ce camarade, toujours bien informé sur les machinations du C.E.I. et du S.I., tient son information. Vous savez que la résolution du Plenum d'octobre 1946 précise « qu'un rapport sur l'activité de l'Internationale durant la guerre sera présenté et mis en discussion avant le Congrès mondial », dans lequel sera inclus le point relatif à l'attitude des sections envers la guerre et les mouvements de résistance, et que depuis cette résolution aucun autre texte de l'Internationale n'est venu pour supprimer ou modifier ce point.

Il serait donc préférable à l'avenir que vous soyez plus prudent en ce qui concerne les bruits lancés par différentes tendances et camarades isolés, qui tentent de discréditer d'avance le Congrès mondial, pour se soustraire après à ses décisions et à sa discipline.

Il n'est pas inutile de vous rappeler, camarades, que la préparation idéologique et organisationnelle du Congrès a été jusqu'ici discutée à trois reprises aux Plenums du C.E.I. dans lesquels participent en moyenne les représentants qualifiés de dix sections de l'Internationale, parmi les plus importantes appartenant à des tendances différentes et que les décisions concernant le Congrès mondial ont été prises, après de longues discussions, à l'unanimité.

Aucun de ces représentants n'a mis en doute, ne fusse que pour un instant, le désir sincère du C.E.I. d'arriver à une représentation aussi démocratique que possible de notre mouvement, et les efforts du S.I. de faciliter au maximum compatible avec les moyens restreints matériels dont nous disposons, la discussion internationale.

Nous sommes, par conséquent, très désagréablement surpris de constater que votre lettre, la première que nous recevons après la résolution du dernier C.E.I. qui a décidé de votre participation à la discussion internationale et au Congrès mondial avec pleins droits, soit rédigée sur un tel ton, mettant en doute la préparation démocratique du Congrès et préparant, à notre avis, directement une position de retraite par rapport à votre

engagement de respecter les décisions et la discipline de ce Congrès.

Concernant vos remarques sur la question de l'évolution des négociations entre votre organisation et le S.W.P., nous constatons avec regret que leur état actuel ne présume pas un aboutissement rapide et favorable, comme nous l'avions souhaité et espéré.

Le raidissement qui se manifeste actuellement dans l'attitude du S.W.P. est en grande partie la conséquence des attaques répétées auxquelles votre direction a cru nécessaire de se livrer immédiatement après le départ du camarade Smith, contre le S.W.P., sa direction et la tendance Johnson.

Ces attaques ne contiennent aucun esprit unitaire et ne préparent en aucune façon un climat de meilleure entente dans le parti unifié.

La lettre du camarade X qui a été écrite avant le Plenum du S.W.P. qui a décidé en principe la question de l'unification et avant le « Joint statement » vous a servi comme base pour déclencher une campagne qui a réveillé chez le S.W.P. et ses membres les plus opposés à l'unification ainsi que dans l'Internationale, de nouveau toutes les craintes, la méfiance et les doutes concernant la possibilité et l'utilité de cette unification.

Personne n'exige de votre organisation une capitulation idéologique, c'est-à-dire l'abandon de vos opinions politiques, que vous aurez le droit de défendre dans les conditions normales du régime du centralisme démocratique qui caractérise notre Internationale.

Mais nous avons tous cru, et sur ce point il y a lieu de parler d'un « misunderstanding », que vous avez pris sincèrement la décision de revenir dans le S.W.P. et l'Internationale en tant que tendance disciplinée qui accepte le fait de sa position de minorité par rapport à la majorité du S.W.P. et de l'Internationale, qui démontre par des actes que son souci primordial n'est pas de discréditer et de combattre cette majorité, mais ensemble avec elle et sous sa direction, de construire le parti révolutionnaire aux Etats-Unis et dans le monde : c'est-à-dire, ou vous êtes persuadés que notre mouvement international est un mouvement révolutionnaire sain, dans les rangs duquel une tendance comme la vôtre doit avoir sa place pour l'influencer à la longue selon ses propres idées, ou notre mouvement vous apparaît d'une importance tellement secondaire et tellement corrompu que vous préférez agir indépendamment et en pleine liberté. Dans ce cas, disons franchement que la question de l'unification ne se pose pas, et cessons de donner le spectacle de gens qui manœuvrent sans aucun désir réel et sans aucune foi dans la possibilité et l'utilité de cette unification.

Dans aucun cas nous n'avons compris votre rentrée dans notre mouvement comme faisant partie d'une tactique « entriste » pareille à celle que nous avons pratiquée dans le passé dans des organisations réformistes et centristes, et qui a comme but de provoquer, après un certain temps, une scission.

Nous tenons acte, qu'aussi bien vous que le S.W.P. se déclarent encore partisans de l'unification dans les termes discutés lors de la visite de notre représentant. Dans ce cas, laissons le Congrès mondial trancher définitivement cette question, étant donné qu'avant ce dernier, nous voyons maintenant difficilement la possibilité d'une unification.

La recommandation que nous pouvons faire, aussi bien à votre organisation qu'au S.W.P., est de poursuivre d'ici là la discussion politique, d'amplifier l'action pratique commune sur tous les terrains et toutes les questions où un accord s'avère possible, et de restreindre au minimum les discussions autour d'incidents personnels en faisant fonctionner régulièrement le Comité de coordination des deux organisations.

Nous croyons que la méthode qui consiste à grossir démesurément les propos tenus ou écrits dans des discussions et documents intérieurs, par un tel ou tel camarade, n'est pas la plus indiquée pour faire aboutir les négociations d'unification. Ce qui importe ce sont les accords écrits qui définissent la position officielle de chaque organisation sur la question de l'unification, et non pas la façon dont chacun, à l'intérieur de son organisation, a tâché d'expliquer et de justifier son attitude envers cette question.

Vous dépensez, camarades, une grande énergie à faire croire à vous même que tout est fonction, dans cette histoire de l'unification, de machinations et de calculs ténébreux, qui ont pour but de vous attirer on ne sait dans quel piège et de vous éliminer en tant que tendance idéologique.

Nous croyons, quant à nous, camarades, qu'en acceptant l'unification dans les termes proposés lors du voyage de notre représentant, vous acceptiez la rentrée dans notre mouvement organisé en pleine connaissance de cause de nos positions idéologiques, de nos principes organisationnels, de vos droits mais aussi de vos devoirs en tant que tendance minoritaire dans le S.W.P. et l'Internationale.

Si vous êtes décidés à construire sincèrement avec nous le Parti révolutionnaire aux Etats-Unis et dans le monde, l'Internationale vous garantit pleinement vos droits, comme nous venons déjà de le faire en publiant dans nos organes vos documents et en les portant par nos propres moyens à la connaissance de tous les membres de l'Internationale.

Mais si vous estimez que vos conceptions politiques diffèrent tellement des nôtres, que la discipline de la majorité actuelle de notre mouvement vous soit inacceptable et la coexistence

Attention !

par MUNIS et PERALTA

Dans son rapport à la session d'octobre du C.E.I., le secrétariat international parle de la préparation du Congrès mondial de la Quatrième Internationale (Bulletin intérieur, décembre 1946). Nous voulons dire dès le début que ce document ne nous satisfait nullement, car il ne contribue en rien à la discussion qui devrait précéder le congrès — tout au contraire — et dans l'absence de cette discussion, au lieu de mener à la constitution d'un vrai parti mondial de la révolution socialiste, le congrès sera l'introduction de sa décomposition organique.

Dans ce document on sent une timidité qui est en opposition flagrante avec l'étendue de la tâche qui nous incombe. Contrairement à Jean Sarmant (« Je suis trop grand pour moi »), les camarades du S.I. et du C.E.I. se répètent à eux-mêmes, tout au long de la journée, « je suis trop petit pour moi ». Vraiment, on nous dit que le congrès « doit être principalement un congrès des organisations qui se sont soumises à la discipline internationale et qui maintiennent des relations normales avec les organismes dirigeants ». Ils essayent ici de couvrir avec le mot « discipline » les coups infligés aux principes mêmes, au programme écrit de l'Internationale par, par exemple, la section canadienne. Aux yeux des camarades de la direction, ce n'est pas la loyauté aux principes révolutionnaires qui est notre raison d'existence mille fois plus importante que le maintien de la discipline et les « relations normales avec les organismes dirigeants », bien qu'on puisse en dire long sur les relations normales en ce qui concerne la section canadienne. Pourtant, nous accusons ce parti d'avoir subrepticement violé les principes de l'Internationale dans la question de la guerre et d'avoir eu une attitude opportuniste dans celle-ci durant le dernier conflit impérialiste (« non-appui » au lieu d'une opposition active et soutenue). Et puis, qu'est-ce qu'une discipline qui s'attache aux formes organisationnelles extérieures (relations normales) pour mieux violer les principes sur lesquels elles sont basées ? En réalité, si la discipline était observée dans le vrai sens du mot, le C.E.I. serait forcé d'interdire à la section canadienne, et sans aucun doute à d'autres sections, l'accès au congrès pour avoir violé la discipline idéologique qui est certainement plus importante que la discipline formelle dont on parle.

Que veut dire le S.I. exactement par « relations normales » ? La position prise devant les grands problèmes révolutionnaires ou les lettres courtoises qu'on échange avec lui ? Pour une direction révolutionnaire, ce devrait être la position adoptée devant les grands problèmes révolutionnaires, et, dans ce cas, nous serions forcés de nous opposer, au moins, à la participation de la section canadienne au congrès et — qui sait ? — du S.I. Quant à la première, nous pouvons déclarer qu'elle avait une position opportuniste durant la guerre ; quant au dernier, son inertie à approfondir cette question nous permet d'y voir une complicité idéologique avec la première.

Entre la conférence de fondation de la IV^e Internationale et le congrès prévu maintenant, il y a toutes les années de guerre, durant lesquelles le S.I. était coupé de tout contact avec la plus grande partie de nos sections en Europe et en Asie, et pendant ce temps il était incapable de jouer le rôle dirigeant pour lequel il était désigné. Comme conséquence, la plupart des sections ne purent « maintenir les relations normales » en question avec la direction. Seront-elles exclues du congrès ? En réalité, ce qu'on veut insinuer ici par « relations normales » est l'acceptation sans murmure de notre programme de guerre particulier dans son entier. Cela est si vrai que,

dans notre organisation impossible, il faut le dire franchement et conclure que l'unification à l'étape actuelle est impossible non pas pour des raisons organisationnelles de régime « bureaucratique » ou « de cliques », etc., mais pour des raisons politiques.

Le choix est encore entre vos mains.

Avec nos salutations fraternelles.

Pour le S. I.

dans le paragraphe suivant, le rapport du S.I. déclare que les organisations « qui posent des conditions pour leur adhésion à l'Internationale » ne peuvent participer au congrès. De quelles conditions s'agit-il ? On ne nous le dit pas, et ce silence même révèle leur nature. Il ne peut s'agir que d'exigences se rapportant à la reconsidération de tel ou tel point du programme. Ces exigences-là, nous les soutenons sans réserves, même si elles touchent à certains points du programme que nous continuons à considérer comme valides. Rien n'est perdu à les discuter ; au contraire, nous gagnerons à les voir clarifier davantage pour toute l'Internationale.

En fait, toute l'attitude du S.I. dans la discussion préparatoire au Congrès mondial révèle que son intérêt principal est de sauvegarder le prestige de la direction dont l'Internationale souffre, à tel point qu'elle est incapable de jouer le rôle révolutionnaire qu'elle devrait dans les luttes en cours. Nous ne sommes pas les seuls à dire cela : d'autres voix se sont élevées dans l'Internationale pour alerter les différentes sections contre les manœuvres en préparation derrière la scène. La minorité de la section canadienne parle déjà des méthodes stalinienne de la direction canadienne, montrant les conséquences capitulaires de la politique poursuivie par la direction actuelle de l'Internationale dont les procédures « trahissent des desseins bureaucratiques ». Aujourd'hui c'est la section mexicaine qui est forcée de protester contre le camarade Smith qui, au nom du S.I., insiste pour que le camarade Red, exclu après avoir démissionné de l'organisation, soit remis au poste dirigeant qu'il occupait auparavant dans la section mexicaine. Pourquoi ? Parce que — malgré que la lettre du camarade Smith ne souffle mot de cela — le camarade Red soutient sans conditions la politique de la direction de l'Internationale. De plus, le camarade Munis est l'objet de menaces voilées d'expulsion exprimées par la direction élue à la pré-conférence avec la seule mission d'organiser la discussion préparatoire au Congrès mondial, sans pouvoir d'exclusion à cause de son autorité limitée.

Nous pourrions aussi parler longuement de la circulaire du 22 février dernier, adressée par le S.I. à toutes les sections de l'Amérique latine, qui révèle le même esprit de manœuvres. Toutes ces indications et ces faits montrent qu'une atmosphère malsaine prévaut dans les sommets de l'Internationale. Elle doit être immédiatement dissipée si nous voulons que le prochain congrès soit en mesure de vraiment définir la politique révolutionnaire qu'il nous faut promouvoir dans la période actuelle. Au lieu d'utiliser toutes sortes de subterfuges dans le but d'éviter ou de restreindre la discussion qui est la condition même de l'efficacité du congrès, et ceci dans le but de préserver le prestige des dirigeants qui, par ces précautions mêmes, révèlent qu'ils sont conscients de leur culpabilité, la direction devrait organiser loyalement la discussion, et l'étendre, afin qu'aucun des principaux problèmes du mouvement ouvrier ne soit négligé. Le S.I. et le C.E.I. devraient intervenir dans la discussion pour la lancer et l'organiser et non pour la restreindre.

Il est indispensable de tirer un bilan sincère, précis et détaillé, d'examiner à fond quelle était l'attitude des différentes sections durant la guerre impérialiste. Le S.I. ne donne aucun motif pour son refus de mettre à l'ordre du jour la question de la position des sections vis-à-vis de la guerre impérialiste et des mouvements nationaux. Par cela même, il admet que toutes les sections avaient une position juste vis-à-vis de ce problème et veut que cette thèse soit admise par l'Internationale.